

Pierre DHARRÉVILLE
Député des Bouches du Rhône

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Objet : Martigues, 21 mars 2018
Situation de Nestlé-Galderma

Monsieur le Ministre,

La société Nestlé-Galderma a décidé de fermer son site de recherche et développement situé à Sophia-Antipolis dans les Alpes Maritimes. Cette société de recherche et développement est le plus grand laboratoire au monde dédié exclusivement à la dermatologie.

Ce sont 550 emplois qui vont disparaître, ce sont 550 hommes et femmes qui vont se retrouver du jour au lendemain sans emploi. Le motif économique invoqué par la Direction du groupe est un changement de cap stratégique avec pour conséquence l'abandon de la Recherche et Développement dans le domaine des médicaments destinés à une application locale, au profit des médicaments destinés aux voies injectables et orales. Pour ce faire, le choix de la direction d'entreprise est la délocalisation en Suisse avec la création d'un nouveau centre d'excellence.

Après l'annonce brutale de cette décision, Nestlé impose aux salariés un plan social au rabais. La direction leur propose soit des départs volontaires, soit un déménagement en Suisse. Malgré les 13 milliards d'euros de bénéfice net en 2017, Nestlé choisit de privilégier ses actionnaires et de maltraiter ses salariés. Par ailleurs, cette entreprise a bénéficié de 23 millions d'euros de Crédit d'Impôt Recherche pour la seule année 2016.

Les salariés n'acceptent pas cette décision et sont mobilisés depuis le mois de septembre. Je ne peux que partager leur incompréhension et leur colère. Les entreprises ne peuvent décider seules du sort de centaines de familles. Cette décision est d'autant moins acceptable que le groupe Nestlé-Galderma a bénéficié de l'argent public.

Monsieur le Ministre, je souhaiterais connaître les démarches que va engager le gouvernement face à cette brutalité sociale qui affaiblit notre industrie. Cela vient, par ailleurs, renforcer la nécessité de mettre à l'étude l'édification d'un pôle public du médicament.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, mes salutations les meilleures.



Pierre DHARRÉVILLE
Député des Bouches du Rhône